



Service Santé-Environnement

Délégation de l'Île de La Réunion
Agence de Santé Océan Indien

— Ses missions

- L'ARS Océan Indien agit pour prévenir les risques liés aux milieux et modes de vie, et pour réduire leurs conséquences sur la santé des populations à La Réunion et à Mayotte.

Le service Santé-Environnement assure des missions de veille, alerte, prévention et gestion des risques sanitaires couvrant des thématiques très variées, relatives au cadre de vie (eau, air, sol, habitat...).





Organisation du service Santé-Environnement

A La Réunion, le service regroupe 26 agents, dont les missions sont réparties au sein de quatre Cellules.

— Cellule Eaux d'adduction publique :

Elle veille à la sécurité sanitaire des eaux exploitées et mises en distribution pour les usages alimentaires des populations, notamment par :

- **Le contrôle sanitaire des eaux**, organisé autour d'un programme d'analyses réalisées tout au long de la chaîne de production et de distribution des eaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs ;
- **La protection des ressources en eau** destinée à la consommation humaine.

— Cellule Aménagement du Territoire et environnement extérieur :

Elle est chargée de la mise en œuvre et du suivi d'un programme de prévention des nuisances et des risques sanitaires dans les espaces de vie extérieurs (activités industrielles, qualité de l'air, urbanisme prévisionnel...) :

- Préparation des **avis sanitaires** de l'ARS OI sur les dossiers concernant les projets d'équipements et d'aménagement du territoire (urbanisme, élimination des déchets...), les études d'impact (transports et déplacements, industrie, élevage...), les rayonnements non ionisants, les sites et sols pollués...
- **Inspection-contrôle** axée sur les déchets d'activité de soins et les crématoriums ;
- Instruction des demandes d'**autorisation de réutilisation des eaux usées**.

— Cellule Eaux de Loisirs, Adductions privées et Réseaux Intérieurs :

Elle est chargée de mettre en œuvre le programme de prévention et de gestion des risques sanitaires liés aux :

- **Eaux de baignades** en milieu naturel et eaux de piscine ;
- **Eaux conditionnées** (eau minérale naturelle, eau de source) ;
- **Eaux thermales** ;
- **Usages domestiques** d'eau potable issue de ressources privées et d'eau non potable (eau de pluie...) ;
- Maîtrise de la qualité de l'eau dans les réseaux intérieurs (prévention des légionelles dans les établissements sanitaires et médico-sociaux).

— Cellule Salubrité :

Elle exerce des missions de prévention et de gestion des risques sanitaires sur des thématiques variées qui peuvent être regroupées en trois domaines principaux :

- **Espaces clos** : lutte contre l'habitat insalubre (individuels ou collectif) ; prévention des risques liés aux polluants de l'air intérieur (amiante, monoxyde de carbone...) ; prévention des risques de saturnisme dans l'habitat ;
- **Nuisances sonores et salubrité publique** : prévention des risques dans les établissements diffusant de la musique amplifiée ; appui aux collectivités dans la lutte contre les bruits de voisinage.
- **Hygiène alimentaire** dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Agence de Santé Océan Indien

Service Santé-Environnement - Délégation de l'Île de La Réunion

139 rue Jean Chatel - 97400 Saint-Denis
Standard : 02 62 97 93 60 - Fax : 02 62 20 14 31

— Accueil

Siège :

139, rue Jean Chatel - 97400 St-Denis

Secteur Sud / Ouest :

1, allée de la Piscine Casabona - 97410 St-Pierre

Secteur Nord / Est

18, rue des Dahlias - Bras Fusil - 97470 St-Benoît

— Nous écrire

Agence de Santé Océan Indien

Service Santé-Environnement
Délégation de l'Île de La Réunion

2 bis avenue Georges Brassens - CS 61002
97743 Saint-Denis Cedex 9

— Nous adresser un mail

ars-oi-se-reunion@ars.sante.fr

Retrouvez toutes les informations en Santé-Environnement : onglet **Votre santé** / rubrique **Votre environnement**



Notre site Internet :
www.ars.ocean-indien.sante.fr